VR-sur ES semOIS SE | Administration communale

Wallonie

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Nos réf. : PU2025/20

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de : **permis public.**

Le demandeur est l'administration communale de Vresse-sur-Semois.

Les parcelles de terrains concernées sont situées et cadastrées sur le le territoire de la commune de VRESSE-SUR-SEMOIS :

1 DIV/VRESSE/ section A : n° 201P ;	5 DIV/MOUZAIV section A : n° 435, n° 428C, n° 421B ;
2 DIV/LAFORET section B : n° 7A, n° 51 ;	6 DIV/CHAIR./ section B : n° 384E, n° 104A2 ;
3 DIV/MEMBRE/ section A : n° 503E ;	7 DIV/SUGNY 1 section C : n° 107C ;
4 DIV/ALLE/ section B : n° 12D ;	10 DIV/BOHAN/ section C : n° 78N ; section B : n° 450Z4 ; section A : n° 299E, n° 214D, n° 108G ;

Le projet consiste en la création de pistes VTT et présente les caractéristiques suivantes (2) :
Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique : Modification du relief du sol en zones agricoles, forestières et d'espaces verts.

L'enquête publique est affichée le 18 juin 2025, ouverte le 23 juin 2025 et clôturée le 7 juillet 2025.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous chaque jour ouvrable pendant la période de l'enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS.

Le dossier peut toutefois être consulté uniquement sur rendez-vous, un jour ouvrable après 16H00 ou le samedi matin, pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Tout rendez-vous est à fixer auprès de l'ADL – Agence de Développement Local, Monsieur Pierre PONCELET par tél au 061/39 70 99 ou via mail adl.bievre.vresse@gmail.com

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par télécopie au numéro : 061/50 15 47
- par courrier électronique à l'adresse suivante : adl.bievre.vresse@gmail.com
- remises à Monsieur Pierre PONCELET dont le bureau se trouve : rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU2025/20**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Pierre PONCELET ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **7 juillet 2025 à 11h.**

L'ADL, l'Agence de Développement Local - la personne chargée de donner des explications sur le projet – dont Monsieur Pierre PONCELET dont les bureaux se trouvent rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le 13 JUIN 2025

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Administration Communale VRESSE-SUR-SEMOIS (Namur)

Le Bourgmestre f.f.

Romane DOUNY